

Nous vous prions de trouver au recto votre document de renouvellement de licence de compétition. Nous vous demandons de bien le remplir, de modifier le ou les renseignements erronés. Vous trouverez ci-dessous les prix en Euro (€) des licences 2011. Nous nous tenons à votre disposition pour des explications complémentaires.

Vous devez être en ordre de licence au moins 20 jours avant le premier concours auquel vous souhaitez participer ; sans quoi un supplément de 50,00 €uros sera dû.

Attention : à partir du 15 janvier 2011, vous ne serez plus couvert(e) par l'assurance RC et Risques Corporels tant que vous ne serez pas en ordre de licence *

* (Une licence de compétition est en ordre **uniquement** lorsque le **document complété** – avec le cachet du Cercle et le choix du Groupement – **et le paiement** sont en possession du Secrétariat Administratif – Gesves – de la L.E.W.B.)

Bonne saison à tous.

PRIX DES LICENCES 2011

TYPE	BREVET MINIMUM REQUIS	NIVEAU SPORTIF	PRIX
LICENCES DE BASE			
L 01	NEANT	LOISIR	20,00 €
A 01	NEANT	BASE EQUITATION AMERICAINE	20,00 €
C 01	ETRIER D'OR	BASE	20,00 €
CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES			
J 03	1 ^{er} DEGRE	80 → 120 COM 3 + SCOL - JUN COM 2 / EPR SPECIFIQUES	75,00 €
J 06	1 ^{er} DEGRE	CSN - CSI → SCOLAIRES - PONEYS	175,00 €
J 08	1 ^{er} DEGRE	JEUNES CHEVAUX + 110 → 140 cm COMMUNAUTAIRE 2	225,00 €
J 13	1 ^{er} DEGRE	CSN - CSI → JUNIORS	350,00 €
J 15	1 ^{er} DEGRE	CSN - CSI → 1 & 2 *	475,00 €
J 16	1 ^{er} DEGRE	CSN - CSI → SENIORS	475,00 €
CONCOURS COMPLET D'EQUITATION			
C 03	1 ^{er} DEGRE	80 - 90 - 100 cm	75,00 €
C 06	1 ^{er} DEGRE	CCN	175,00 €
C 07	1 ^{er} DEGRE	CCI → JUNIORS - PONEYS	200,00 €
C 08	1 ^{er} DEGRE	CCI → SENIORS	225,00 €
CONCOURS DE DRESSAGE			
D 03	ETRIER D'OR	A - L - M-	75,00 €
D 04	ETRIER D'OR	M+ - S	120,00 €
D 06	ETRIER D'OR	CDN - CDI → JUNIORS - PONEYS	175,00 €
D 08	ETRIER D'OR	CDN - CDI → SENIORS	225,00 €
RAIDS D'ENDURANCE			
E 02	ETRIER D'OR	30 km - 40 km - 60 km	50,00 €
E 04	ETRIER D'OR	80 km - 100 km - 120 km - CEI → JUNIORS	120,00 €
E 06	ETRIER D'OR	CEI → SENIORS	175,00 €
CONCOURS D'ATTELAGE			
M 02	GUIDES D'OR	CAN 4 + JUNIORS	50,00 €
M 03	1 ^{ères} GUIDES	CAN 3	75,00 €
M 04	1 ^{ères} GUIDES	CAN 1 - 2	120,00 €
M 06	1 ^{ères} GUIDES	CAI	175,00 €
DELEGATION A L'EQUITATION AMERICAINE			
A 02	NEANT	CONCOURS COMMUNAUTAIRE - NATIONAL	50,00 €
R 04	NEANT	REINING INTERNATIONAL	120,00 €
MATCHES DE HORSE BALL			
H 03	ETRIER D'OR	PONEYS	75,00 €
H 04	ETRIER D'OR	SENIORS	120,00 €
RENCONTRES DE PONEYS GAMES			
G 02	ETRIER D'OR	CONFIRMES	50,00 €
G 03	1 ^{er} DEGRE	EXPERTS	75,00 €
PARALYMPIQUES - DRESSAGE			
P 02	NEANT	TOUS	50,00 €
T.R.E.C.			
T 04	ETRIER D'OR	NATIONAL - INTERNATIONAL	120,00 €
ENCADREMENT			
R 01	NEANT	RESPONSABLE DE CERCLE (+ DE 18 ANS)	40,00 €
F 01	NIVEAU x ADEPS	MONITEURS DIPLOMES [NON SPORTIFS]	40,00 €
T 01	DIPLOME FITE	ACCOMPAGNATEUR - GUIDE - MAITRE RANDONNEUR	40,00 €
F *	NIVEAU X ADEPS	SUPPLEMENT POUR MONITEUR (MINIMUM x03) [SPORTIF]	10,00 €
A *	INSTRUCTEUR	SUPPLEMENT POUR INSTRUCTEUR EQUITATION AMERICAINE	10,00 €
O 01	NEANT	OFFICIELS	12,00 €

CAS PARTICULIERS :

Les cavaliers de plus de 40 ans sont dispensés des brevets pour obtenir une licence sportive mais pas pour les brevets pédagogiques, sauf en attelage où aucune dérogation d'âge n'est possible

Un cavalier "étranger (non LEWB/VLP)" qui veut participer à un concours LEWB/FRBSE doit prendre une licence d'invité à 25,00 €/50,00 €/100,00 € (valable pour un concours)

Un cavalier étranger qui avait une licence de compétition dans son pays en 2010 peut obtenir une licence de compétition équivalente en Belgique sans devoir passer de brevet capacitaire, avec l'autorisation de sa Fédération Nationale (FN)

Un cavalier ayant participé à des concours internationaux dans une discipline olympique n'est pas obligé de passer le 1^{er} degré pour obtenir une licence

L'âge minimum pour passer le 1^{er} degré est de 11 ans. Les cavaliers de moins de 11 ans peuvent obtenir une licence sans avoir le 1^{er} degré - mais en ayant l'Etrier d'Or - ils devront passer le 1^{er} degré après l'anniversaire de leur 11 ans.

Un cavalier de nationalité étrangère prenant une licence supérieure à la x 03, doit avoir l'autorisation de sa Fédération Nationale (FN) suivant les articles FEI 123& 134

Les cavaliers doivent avoir le Brevet du niveau requis à la discipline au préalable de l'inscription du concours auquel participe le concurrent.